MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

Section 0. Avis d'appel d'offres

Objet : Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gaounga-Kolokondé et Foumbéa-Agrogossi

Référence SIGMAP : T_DST_90669

Avis n° 62/005 -024/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 30 Avril 2024

Identification de la procédure : Appel d'Offre Ouvert National (AOON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 mars 2024.
2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC Agriculture, afin de financer l'**Assainissement du cadre de vie des populations** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gaounga-Kolokondé et Foumbéa-Agrogossi.
3. La Commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
   - ❖ Axe: Agrogossi-Foumbéa; dalot de Section 3*200*200 ;
   - ❖ Axe: Donga-Kolokondé; dalot de Section 3*200*200 ;
   - ❖ Axe: Partago-Donwari ; achèvement des dalots de sections 2*150*150 et 250*150 ;
   - ❖ Les travaux de terrasement et les travaux confortatifs.

Les travaux sont en lot unique.
Les offres variantes sont prises en considération.

BON A LANCER

***NB** : Toute offre partielle sera considérée comme non-conforme et rejetée.*

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacité technique et expériences** :

❖ Être une entreprise exerçant dans la construction des ouvrages sociocommunautaires (*BTP et/ou génie civil*) puis justifiée par la copie légalisée de son registre de commerce et/ou de ses statuts (**éliminatoire**) ;

❖ Avoir exécuté en général, au moins trois (03) marchés au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) et de l'année en cours en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir la preuve (*copies légalisées des attestations de bonne fin*

d'exécution ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou de réception définitive sans réserve) ;

- ❖ Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) et de l'année en cours avec satisfaction, puis en fournir les preuves (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou de réception définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature*), au moins deux (02) marchés similaires d'un montant cumulé de **35 805 187F CFA HT**.
- ❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences **(attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait)** (*cf. tableau 5.a de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).*).
- ❖ Disposer d'un matériel minimum (*voir la liste de matériels à la sous-section C*) et fournir la preuve de la propriété à savoir le reçu d'achat ou tout autre titre de propriété équivalent établi au nom du soumissionnaire **ou bien** l'original de la promesse de location signé entre le soumissionnaire et le promettant (propriétaire) appuyée de la copie légalisée de la preuve de propriété du promettant.

BON A LANCER

- **Capacité financière** :

- ❖ Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction d'un montant de 71 610 373 **F CFA HT**,qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021), justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI pour les trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021). **La page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée, sous peine de sa non-conformité.**
- ❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **1 273 073 F CFA**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Capacité technique et expériences :**

- ❖ Être une entreprise exerçant dans la construction des ouvrages sociocommunautaires (*BTP et/ou génie civil*) puis justifiée par la copie légalisée de son registre de commerce et/ou de ses statuts (**éliminatoire**) ;
- ❖ En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel d'encadrement seront prises en compte (*cf. tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification*).

NB :

****

- **Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant supérieur ou égal à 35 805 187F CFA HT, justifié par** les preuves requises à savoir attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait mentionnant aussi les objets des marchés concernés avec leurs montants **ou bien** attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature des marchés correspondants, seront prises en compte *(cf. tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification)*.
- En cas d'insuffisance de ce montant des expériences similaires du personnel d'encadrement sur et lorsqu'au moins le Conducteur des Travaux possède les expériences générales d'une part et les expériences similaires d'autre part, l'attestation d'assurance des risques professionnels sera admise quand elle est d'un montant des F CFA supérieur ou égal à 71 610 373 F CFA pour suppléer les autres expériences.
  - ❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité et des preuves de leurs expériences à savoir les copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait *(cf. tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification)*.
  - ❖ Disposer d'un matériel minimum (*voir la liste de matériels à la sous-section C*) et fournir la preuve de la propriété à savoir le reçu d'achat ou tout autre titre de propriété équivalent établi au nom du soumissionnaire **ou bien** l'original de la promesse de location signé entre le soumissionnaire et le propriétaire.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE DJOUGOU Le Chef Cellule Djougou Cellule de contrôle

BON A LANCER

Capacité financière :

- ❖ Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI, démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme. **La page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée, sous peine de sa non-conformité.**
- ❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **1 273 073 F CFA**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

NB : Dans la présente procédure, à toute hauteur d'analyse et pour toutes les catégories d'entreprises, la similitude ou la similarité tient à l'objet du marché, c'est-à-dire, ouvrages de franchissement ou bien ouvrages d'assainissement à savoir dalots, collecteurs, caniveaux, ouvrages sanitaires, conducteurs d'eau, travaux de terrassement de voies ou de chaussées. Toute prestation non-similaire n'est pas prise en compte lors de l'analyse des offres.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de quatre (03) mois (90 jours calendaires).

NB : Toutefois des délais compris entre 90 jours calendaires (03 mois) et 120 jours calendaires (04 mois) sont acceptables et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation. Toute offre proposant de délai au-delà de 04 mois est considérée non-conforme.

****

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email prmp2djougou@gmail.com, cell 55 27 79 06 (PRMP), 58 77 36 44 (SPMP): et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 02 Mai 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 58 77 36 44, e-mail : prmp2@gmail.com.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER

NB

- ***Cette fiche peut être renseignée et transmise par voie électronique. Toute demande électronique est satisfaite en 24h ouvrée.***
- ***Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine le rejet de son offre.***

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre originale sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de Djougou, bâtiment F, bureau F9** au plus tard le 23 Mai **2024 à 09 heures 00 minute (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres versions physique et électronique seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chausée, Salle de Conférence n°2, le** 23 mai **2024 à 09 heures 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **716 104 F CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 180 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

****

Fait à Djougou le, 30 Avril 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics,

COMMUNE DE DJOUGOU * PRMP * MDGL - DEP/DONGA

Hotonou F. ADJIGUI

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE * CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE DJOUGOU * Le Chef Cellule Djougou

La C/CCMP,

Armand A. TCHEOUBI

BON A LANCER

SECTION I. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

NB : Le présent Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) est celui du *« dossier type d'appel d'offres ouvert/restreint national/international pour la passation des marchés de travaux »* **mis à jour par l'ARMP en juin 2023. Il est téléchargeable** *sur le site web de l'ARMP-Bénin (https://armp.bj/documents-types-dappel-a-concurrence-actualises-format-word-au-mois-de-juin-2023), le dossier type n° 1-dossier-dappel-doffres-pour-la-passation-des-marches-de-travaux-version-21-06-2023.rtf.*

En cas de contradiction entre le présent RPAO et celui contenu dans le dossier publié par l'ARMP le 21/06/2023 et disponible sur son site, ce dernier fait foi.

****

Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gaounga-Kolokondé et Foumbéa-Agrogossi, Référencé au SIGMaP sous le n°T_DST_90669